



## Rabotage et décapage

Il n'est pas toujours évident de savoir dès le départ combien de passes de sablage seront nécessaires pour préparer un support de manière optimale. La qualité de la surface à traiter et l'exigence de la structure qui suivra jouent ici un rôle très important. En règle générale, on peut partir du principe que la préparation du support peut être réalisée de manière satisfaisante selon la liste ci-dessous. Comme aucun support ne ressemble à un autre, cette liste n'est toutefois pas exhaustive et une évaluation de la situation est toujours nécessaire. Avant de commencer, le donneur d'ordre doit exiger une analyse des matériaux ou des substances nocives en cas de matériaux suspects (voir la recommandation PAVIDENSA «PAV-U 08 Investigations préalables concernant les substances dangereuses lors des travaux de décapage et de préparation du fond»).

Untergrund	Surfaces visibles	Revêtement	Scellement epoxy	Étanchéité composite	
Béton normal pervibré (mis en œuvre manuellement ou à la grue)					 1-2 passes de sablage
Béton normal pervibré (mis en œuvre à la pompe)					
Pierre naturelle					
Béton dur					
Béton essoré par le vide					
Chape à base de ciment					
Chape à base de sulfate de calcium					
Chape à base de magnésie					
Chape à base de bitume					
Dallettes en asphalte damé					
Asphalte compacté					 2-3 passes de sablage
Béton SCC (self compacting concret)					
Asphalte coulé					
Revêtement à base de polyuréthane					
Clinker					
Carrelage					
Plaque en acier					
Revêtement à base d'époxy					
Dalette en porphyre					

---

**Clause de non-responsabilité**

PAVIDENSA s'efforce de veiller à ce que les informations sur les recommandations soient correctes. Elles se réfèrent à des cas normaux et sont basées sur les connaissances et l'expérience des membres des groupes spécialisés de PAVIDENSA. Toutefois, PAVIDENSA ne peut donner aucune garantie quant à leur actualité, leur exactitude, leur exhaustivité ou leur pertinence. PAVIDENSA exclut sa propre responsabilité civile et toute autre responsabilité pour toute erreur ou omission ainsi que pour les conséquences de l'utilisation des recommandations.